



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Egypte, Le Caire

En été 2012, après plus d'une année passée en dehors de la Tunisie, M. S. a décidé de rentrer dans son pays d'origine, l'Egypte. Il a participé au programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration financé par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En participant à ce programme, M. S. a bénéficié d'une aide matérielle et de conseils afin de développer une activité professionnelle durable et ainsi faciliter sa réinsertion professionnelle en Egypte.

Avant son départ, M. S envisageait d'ouvrir un petit atelier de soudure au Caire. Lorsqu'il est arrivé en Egypte, M. S. a contacté l'OIM Le Caire pour mettre en œuvre ce projet. Constatant que le local trouvé par M. S se trouvait à proximité de l'Université du Caire et que M. S avait de l'expérience comme gérant de magasin, les collaborateurs de l'OIM ont aidé M. S. à développer un nouveau projet plus prometteur: l'ouverture d'une papeterie et reprographie.

Après avoir élaboré un plan d'affaire détaillé, M. S. a contacté des fournisseurs et a acquis une photocopieuse ainsi que divers articles de papeterie. L'OIM a réglé les factures lorsqu'il a présenté tous les documents nécessaires.

Avec sa reprographie, M. S. répond à une demande croissante dans le quartier étudiant du Caire. Son commerce se développe et il a engagé un employé pour le soutenir dans son commerce. M. S. est satisfait de sa situation et il projette d'agrandir son commerce.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, janvier 2015



Aide au retour